



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Audience d'homologation du concordat

Date de publication: SHAB 26.01.2021

Date d'échéance prévue: 26.01.2026

Numéro de publication: NA06-000000355

Entité de publication

Tribunal civil de l'Etat Genève, Rue de l'Athénée 6-8, 1205 Genève

Audience d'homologation du concordat Baechler Teinturiers SA

Débiteurs:

Baechler Teinturiers SA
CHE-100.643.428
Avenue Vibert 38
1212 Grand-Lancy

Indications relatives à l'audience d'homologation du concordat :

22.02.2021, 16:00 heures
Palais de Justice, bâtiment B, 1er étage, salle B4
Place du Bourg-de-Four 1, 1204 Genève

Remarques juridiques:

Les moyens d'opposition au concordat doivent être présentés à l'audience.
Publication selon l'art. 304, al. 3, LP.

Remarques:

Le Tribunal de première instance, sis Palais de Justice, Bâtiment B, 1er étage, Salle B4;1
Place du Bourg-de-Four, Genève, statuera en audience publique le 22 février 2021 à
16:00, sur l'homologation du concordat proposé par:

- la société BAECHLER TEINTURIERS SA, sise avenue Vibert 38, 1212 Grand-Lancy, élisant domicile en l'Etude de Maître Guy STANISLAS, avocat, rue Jacquemoud Stanislas, rue François-Bellot 2, 1206 Genève.

Les opposants peuvent se présenter à cette audience pour faire valoir leurs moyens d'opposition.